

*Initiatives ministérielles*

qui nous vient ces temps-ci des banquettes du gouvernement conservateur, y compris du dinosaure de Brampton, également connu sous le titre de ministre d'État responsable— écoutez ceci—de la Privatisation et des Affaires réglementaires. Il démantèle le Canada et présente ici un projet de loi qui est le produit classique d'un dinosaure qui n'apprend jamais rien et qui est sur le point de s'éteindre parce que les électeurs de Brampton ne lui donneront que quelques années encore. Ensuite, il disparaîtra, comme tous les dinosaures le devraient et le méritent.

Les conservateurs nous disent maintenant qu'ils sont énormément préoccupés par la dette publique. À la fin de 1990, tout d'un coup, ils doivent faire des coupes sombres et ce, dans l'intérêt du public. Si l'on examine la performance du gouvernement entre le moment où il a été élu et tout récemment, on constate qu'il a doublé cette même dette. Quelle honte et quelle distorsion! Mais les Canadiens ne sont pas dupes.

Nous examinons actuellement ce projet de loi, et notamment les motions nos 2A et 19. Bien sûr, le secrétaire parlementaire estime qu'elles vont trop loin. Ce ne sont pas réellement là des mesures qu'il faudrait adopter. Elles ont peut-être un ton trop patriotique au goût du gouvernement. Je ne blâme pas le secrétaire parlementaire, car il doit exécuter des ordres au nom des dinosaures d'en face. Il nous demande d'être prudents, de ne pas imposer des Canadiens au sein du conseil d'administration de Petro-Canada. Ça ne se fait pas, dit-il. C'est irrégulier. Ce n'est même pas nécessaire parce que le même but sera atteint par d'autres moyens, par une forme d'association peut-être, mais surtout pas par l'intermédiaire du projet de loi parce que cette disposition pourrait se retourner contre nous et nous nuire.

Il est vraiment difficile de croire que les six pages de l'article 9 que nous étudions maintenant contiennent presque exclusivement des dispositions techniques et ne font aucune allusion à l'environnement, au développement durable et au mandat de la société en général. De plus, ce projet de loi ne comporte aucun préambule, ce qui est plutôt rare de nos jours. C'est un projet de loi à l'ancienne dont l'orientation générale n'est pas mentionnée. C'est dans un préambule qu'on la mentionne habituellement. Le gouvernement ne se donne pas la peine de révéler au public le mandat ou l'orientation générale qu'il s'est donné. Ce serait probablement gênant de

l'avouer en quelques lignes. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'est pas mentionné dans la courte introduction du projet de loi.

Nous pensions que le gouvernement aurait eu le bon sens d'accepter les amendements proposés par les députés d'Essex—Windsor et de Scarborough—Rouge River, que je félicite pour leur initiative, et surtout que les deux motions présentées ce matin ne seraient pas tombées dans l'oreille d'un sourd. Une organisation qui a été créée et financée pendant des années par le public canadien, qui lui a été si utile et qui est si populaire, comme en témoigne l'achalandage des stations Petro-Canada dans tout le Canada, doit continuer à appartenir en grande partie aux Canadiens et cette mesure législative devrait le mentionner.

Nous n'aurions jamais pensé entendre une intervention du genre de celle que vient de faire le secrétaire parlementaire en défendant l'importance du secteur privé. Il oublie que le secteur privé ne serait nullement menacé si Petro-Canada continuait à exercer son mandat actuel. Il ne serait même pas menacé si le mandat de la société était élargi, ce qui est impensable compte tenu de la mentalité dinosaurienne des conservateurs d'en face, aujourd'hui et ces dernières années. Pour eux, il est inconcevable d'imaginer que le Canada ait besoin d'un plan énergétique à long terme, puis de préparer un projet de loi dont le contenu entrerait dans ce plan.

Nous sommes peut-être la seule nation industrialisée qui n'ait pas de plan, de politique ou d'orientation en matière énergétique, sans mentionner le fait que nous n'avons pas la moindre idée de ce que nous devrions faire pour réduire notre dépendance à l'égard des carburants fossiles. Voilà ce que les dinosaures d'en face ne veulent pas considérer lorsqu'ils se réveillent et que leur cerveau est encore embrumé. Ce ne sont que des être rampants qui n'ont rien dans le cerveau, sauf peut-être des épinards, et encore. Voilà où nous en sommes, à la veille de 1991, en train de débattre de ce projet de loi avec ses misérables petits articles sans signification du point de vue de l'environnement, des changements climatiques et du développement durable. Nous essayons de dire à cette bande d'idiots qu'ils sont à contre-courant du reste du monde. C'est pourtant vrai, monsieur le Président, car à chaque conférence à laquelle on assiste, les scientifiques nous disent: «Bon sang, réduisez votre dépendance à l'égard des carburants fossiles, car les dangers des chan-